

Sujet : [INTERNET] Article 8

Date : Sun, 2 May 2021 00:13:29 +0200

De : david harboun

Madame,

Monsieur,

A l'attention du Préfet/Préfète

Je vous informe m'opposer à votre projet de prolongation pour la chasse au blaireau pour les raisons suivantes :

1- la France détient déjà le record européen du nombre d'espèces chassées (90), celui où on tue le plus d'animaux (30 millions), celui de la période d'ouverture de la chasse la plus longue (7 mois). la France est également le seul pays d'Europe où la chasse est ouverte tous les jours de la semaine.

2- Au delà de la nature meurtrière et barbare de la vénerie sous terre pour tuer les blaireaux, vous omettez d'indiquer le nombre de blaireaux tués par des collision dans votre département, ce qui fausse l'information communiquée au Public.

Vous ne communiquez pas non plus les effectifs de blaireaux, ni la nature et le coût des dommages causés éventuels, et la preuve que ces dommages sont causés par les blaireaux.

Vous ne mentionnez pas de mesures préventives qui existent pourtant.

pour votre information, je vous rappelle que 200 millions d'animaux sont tués dans des collisions chaque année en Europe dont en France la plus grande partie.

l'objet de votre consultation sans aucune motivation fondée, laisse apparaître le sentiment que vous avez déjà pris votre décision, et que cette consultation apparaît alors comme de pure forme.

Pour toutes ces raisons, votre projet de "Période Complémentaire" n'étant absolument pas fondé ni juridiquement ni scientifiquement et ne trouvant aucune justification précise, vous expose à de lourdes sanctions des tribunaux en cas de poursuites, comme cela a été le cas pour d'autres départements tout récemment.

david harboun